

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 DÉCEMBRE 2016

L'an deux mille seize, le dix décembre, à dix heures et trente minutes, les membres du Conseil municipal des Enfants se sont réunis en Mairie, sur convocation du 22 novembre 2016, sous la présidence de Monsieur François OUVRARD, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. François OUVRARD, Maire,

- Élus du Conseil Municipal des Enfants : Mélissa ADAM, Noëline AUDRAIN, Louhane COLLOBER, Lilou DREAN, Thelma GAIFFE, Margot GUIHOT, Tyfaine JAVELLE-SOURDIN, Eglantine LACARRIERE, Malo LAMBERT, Elisa LE DIOURON, Hanaé MAILLOT, Sacha MOUREN, Youna MULLER, Nathan PERION, Keiran SAUPIN, Marius SIGAUD, Valentine TROUILLET.

- Élus du Comité de suivi : Fabienne BARDON, Dominique THIBAUD, Monique REY Adjoints, Alain GANDEMER, Laurence HERVEZ, Sébastien POURIAS, Christophe RICHARD, Conseillers Municipaux.

ABSENT : Sybel GUILLEUX-ASLAN

ABSENTS EXCUSÉS : Véronique BARBIER, Patrick GIRARD et Arnaud LOISON.

SECRÉTAIRE : Marius SIGAUD, assisté de Alain GANDEMER.

Monsieur le Maire est particulièrement heureux d'accueillir en la Maison Commune les nouveaux conseillers municipaux et leurs parents. Il précise que nous sommes ici dans la salle du Conseil Municipal, qui est aussi salle de mariages et de baptêmes républicains.

Il leur souhaite la bienvenue et les félicite de leur élection. Il remercie tous ceux qui ont été élus de s'être engagés dans cette démarche, ainsi que tous ceux qui se sont présentés et n'ont pas été élus et l'ensemble de leurs camarades. Il rappelle qu'ils sont là pour travailler ensemble et sont les porte-paroles de l'ensemble des enfants scolarisés de la commune.

Il présente ensuite le déroulement de la séance du Conseil Municipal des Enfants. Celle-ci se déroulera comme un vrai conseil municipal.

Monsieur le Maire procède à l'appel nominal et constate que 17 enfants élus sur les 18 sont présents. Le quorum est atteint. Le Conseil Municipal des Enfants peut donc délibérer.

Monsieur le Maire déclare la séance ouverte et donne lecture de l'ordre du jour.

1. INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Monsieur le Maire procède à l'appel nominatif :

Mélissa ADAM
Noëline AUDRAIN
Louhane COLLOBER
Lilou DREAN
Thelma GAIFFE
Margot GUIHOT
Tyfaine JAVELLE-SOURDIN
Églantine LACARRIERE
Malo LAMBERT
Élisa LE DIOURON
Hanaé MAILLOT
Sacha MOUREN
Youna MULLER
Nathan PERION
Keiran SAUPIN
Marius SIGAUD
Valentine TROUILLET

Il constate que tous les conseillers sont présents à l'exception de Sybel GUILLEUX-ASLAN.

Il déclare les membres du Conseil Municipal Enfants, présentement appelés, installés dans leur fonction.

Il précise que les sacs offertes par le Conseil Général ne sont pas encore arrivées. Toutefois, les élus trouvent sur leur bureau un bloc-notes, un crayon, des petits fascicules.

Il demande au Conseil Municipal de nommer un membre pour remplir les fonctions de secrétaire.

Il précise qu'il y a toujours un secrétaire de séance ; celui-ci fait le compte-rendu. Il-elle sera assisté de Alain GANDEMER.

Marius SIGAUD se porte candidat et est élu secrétaire de séance.

2. RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Monsieur François OUVRARD, Maire, précise que le règlement intérieur va être très officiellement lu et qu'il sera signé par l'ensemble des conseillers en fin de séance.

Il rappelle que, pour le bon déroulement de la séance, chacun devra lever la main pour demander à intervenir. Le Président de séance, aujourd'hui Monsieur le Maire, donnera ensuite l'autorisation de parler.

Les élus du conseil municipal des enfants donnent lecture du règlement intérieur.

Il est adopté, moins une abstention.

3. COMMISSIONS

Madame Fabienne BARDON, Adjointe à l'Enfance, Vie Scolaire et Jeunesse, précise que les compositions des commissions ont été établies par le Comité de suivi en fonction des programmes de chacun, et avec la volonté de mixer les niveaux et les écoles.

Monsieur le Maire ajoute que les projets à mettre en place doivent tenir dans l'enveloppe budgétaire attribuée au conseil municipal des enfants, soit 10 000€ pour les deux années.

Monsieur le Maire donne ensuite lecture des deux commissions ainsi formées et des élus référents.

LOISIRS-ÉQUIPEMENTS-SPORTS

ENFANTS ÉLUS	ELUS RÉFÉRENTS
Lilou DREAN Marius SIGAUD Tyfaine JAVELLE-SOURDIN Malo LAMBERT Sybel GUILLEUX-ASLAN Elisa LE DIOURON Margot GUIHO Eglantine LACARRIERE Melissa ADAM	Dominique THIBAUD Sébastien POURIAS Christophe RICHARD Arnaud LOISON

SOLIDARITÉ-ÉCOLOGIE-SÉCURITÉ

ENFANTS ÉLUS	ELUS RÉFÉRENTS
Valentine TROUILLET Hanaé MAILLOT Noéline AUDRAIN Keiran SAUPIN Sacha MOUREN Youna MULLER Louhane COLLOBER Thelma GAIFFE Nathan PERION	Patrick GIRARD Véronique BARBIER Laurence HERVEZ Alain GANDEMER Monique REY

4. CALENDRIER

Madame Fabienne BARDON, Adjointe à l'Enfance, Vie Scolaire et Jeunesse, précise que pour cette année scolaire toutes les réunions auront lieu des vendredis et donne lecture des dates des commissions et du conseil municipal :

Date des Commissions en 2017	Date du Conseil Municipal
<ul style="list-style-type: none"> • Vendredi 13 janvier de 16h45 à 18h15 • Vendredi 10 mars de 16h45 à 18h15 • Vendredi 12 mai de 16h45 à 18h15 	<ul style="list-style-type: none"> • Vendredi 12 juin 2017 à 17h (sans les parents)

Les commissions auront lieu à la Salle des Cèdres.

Les élus référents proposent d'aller chercher les enfants à la sortie des différentes écoles sur autorisation signée des parents. Ils conduiront les enfants à la salle des Cèdres, où un goûter leur sera servi. La séance de travail débutera à 16h45.

Les parents s'engagent à venir chercher les enfants à 18h15 à l'Espace des Cèdres.

Madame Fabienne BARDON espère que ce calendrier conviendra à tout le monde et précise qu'en cas d'indisponibilité le jeune élu doit la prévenir ou les services de la mairie.

Monsieur le Maire propose de se retrouver devant la Mairie pour la photo officielle, avant de revenir dans la salle pour le verre de l'amitié.

Avant de clore la séance, Monsieur le Maire remercie chaleureusement les enfants. Il remercie également les parents qui ont accepté que leurs enfants participent à cette expérience et pour lesquels cela peut générer quelques petites contraintes.

Toutes les questions à l'ordre du jour ayant été abordées, Monsieur le Maire clôt la séance.